

# Compte rendu du Conseil Municipal

## Du 17 septembre 2015.

Membres présents : Claude PILLOUD, Jean-Michel SALLAN, Ludovic CRETIN, Pierre MICHEL, Georges PROST, Michèle BRAND, Sabine GRILLET, Mélanie JEUNET, Christine SAILLARD, Thierry BOZZONETTI, Andréanne CHENAVAS, Jean François PORTE, Ludovic SEIBERT, Stéphane EPAILLY.

Membres excusés : Marie Paule LEITAO.

Secrétaire de séance : Jean-Michel SALLAN.

### ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu précédent
- Compte-rendu commissions, EPCI et syndicats
- Rapport annuel eau potable / SICTOM
- Achat parcelles boisées
- Devis ONF encadrement feuillus / Délibération exploitation des petits bois
- Devis Cloche Chapelle d'Ilay / Terrasse chaufferie / Maintenance chaufferie bois
- Suppression du CCAS
- Délibération amortissement curage du lagunage
- Questions diverses.

#### 1/ Approbation du compte rendu du conseil précédent :

Celui ci est adopté à l'unanimité moins une abstention (JM SALLAN).

#### 2/ Compte rendu des commissions EPCI et syndicat :

- Site Nordique de Trémontagne.

Quelques changements de piste auront lieu sur Chaux-Du-Dombief, la signalétique des pistes sera en partie à reprendre. Le Site prend note de la création d'une piste Ski cross.

- CC GRandvallièrè : Claude Pilloud rend compte dans les grandes lignes du projet de PLUI (Plan Local d'urbanisme intercommunal)

#### 3/ Rapport annuel eau potable/SICTOM

Pierre Michel propose au conseil de voter le rapport annuel 2014 du Syndicat des eaux, qui est accepté à l'unanimité.

#### 4/ Achat parcelles boisées

- M. Moutenet propose de vendre à la commune ses parcelles D49 et D50 ( Combe Saillards ) situées en descendant à Ilay pour le prix de 3850€. Considérant l'utilité de celles-ci pour l'exploitation des forêts communales, le conseil accepte à l'unanimité.

- La SAFER fait part de la vente des parcelles B 31 et B 54 pour 2954€ sises aux Biolets. Le conseil décline l'offre à l'unanimité moins 1 abstention.

#### 5/ Devis ONF encadrement feuillus/ Délibération des petits bois

Le conseil vote à l'unanimité l'encadrement des feuillus par l'ONF pour un montant de 2 800 € HT ;

Ludovic Cretin nous apprend le départ du garde forestier Philippe Michel. M Poiblanç assurera l'intérim.

Le conseil donne un accord de principe pour la mise en contrat de ventes en petits bois des parcelles 137 et 141 la décision sera prise plus tard en fonction de la grille des prix.

Le conseil propose aux personnes en manque de bois la possibilité d'avoir du bois d'avance sur l'année prochaine ( inscription avant le 26 septembre 2015 en Mairie )

## 6/ Devis Cloche Chapelle d'Illay/Terrasse chaufferie/ Maintenance chaufferie bois

Claude Pilloud présente le devis de la société Bodet pour la fabrication et la mise en place d'un « mouton » pour accueillir la cloche de la chapelle d'Illay. La société PACCARD doit nous faire parvenir un autre devis.

La commission travaux se réunira pour faire le point des travaux nécessaire à l'intérieur de la chapelle et établir un calendrier.

La souscription est équivalente à environ 2 600 € et devrait bientôt se terminer.

Le conseil accepte le devis de Jura étanchéité de 3723€ HT pour l'étanchéité de la toiture de la chaudière de la mairie et celui la mise en place d'une barrière 863€ HT.

Concernant la maintenance de la chaudière bois, le Conseil retient l'offre de SB Thermique équivalente à 625 € HT contre celle de EIMI à 1361 € HT.

## 7/ Suppression du CCAS

La loi NOTRe de 2015 permet aux communes de moins de 1500 habitants de supprimer leur CCAS, le conseil décide que les compétences dévolues à un CCAS seront exercées directement par la commune à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

## 8/ Délibération amortissement curage du lagunage

Le conseil accepte à l'unanimité la proposition d'amortissement du curage du lagunage sur une durée de 10 ans et ouvre les crédits nécessaires à ces écritures comptables (amortissement complémentaire du réseau d'eau du SIEG)

## 9/ Questions diverses

- L'association « Les Pitchouns » demande la mise en place d'un tarif dégressif pour le deuxième enfant. Le conseil accepte à l'unanimité.

Elle demande aussi au conseil de financer une étude de faisabilité d'un centre de loisir, ce qui est autorisé à l'unanimité.

- Le RC Chaux du Dombief demande la mise à disposition de l'ancienne « Salle des Jeunes » fermée pour dégradation d'en le but d'en faire son Club House. La commission chargée des associations propose d'accepter la demande en échange de leur local actuel. Un forfait de 100 € d'électricité leur est alloué ; au-delà, le foot remboursera la commune. Le conseil accepte à 10 voix pour et 3 voix contre.

- Mme Aline Astier demande la mise à disposition de la salle polyvalente pour la pratique de la Zumba alternativement le lundi et le mardi une semaine sur deux. Le conseil accepte à condition que cette activité soit encadrée par une association.

- Jura Dance demande la location de la salle polyvalente le 21 novembre. Le conseil accepte de louer la salle et fixe les conditions de locations des associations extérieures au village, à savoir 80 € par jour ou 120 € le week-end.

- M. Dupriez informe le conseil de l'absence de panneaux signalant que l'impasse du Lac est bien une Impasse, d'où un fort trafic inutile en période de vacance. Un panneau sera posé.

- Le Conseil évoque le problème des chiens divagants et du problème ayant eu lieu chez M. DROVIN. Il est décidé que le Maire et les adjoints rencontreront M. DAVID à ce sujet.